



FEM
NORTH
NET

DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES DANS LES COMMUNAUTÉS DU NORD: TENIR COMPTE DES FEMMES DE LA RÉGION

Feuillet n°8

COMMENT LES FEMMES ET LES COMMUNAUTÉS DU NORD PEUVENT-ELLES BÉNÉFICIER DE L'EXTRACTION DES RESSOURCES

Les femmes doivent s'organiser si elles veulent que leurs préoccupations soient prises en compte dans les plans de développement des ressources naturelles. Ces plans exigent rarement que l'on effectue une évaluation des effets de l'extraction des ressources sur tous les secteurs de la société pouvant être affectés. Les préoccupations des femmes sont également traditionnellement ignorées, à moins que des femmes de la région ne s'assurent de leur inclusion dans les discussions.

Les industries d'extraction des ressources ont des effets considérables sur les communautés nordiques. Ces effets se répercutent sur le bien-être des personnes et celui des communautés. Le côté positif, c'est que l'industrie crée des emplois. Mais il ne faut pas oublier que:

- Ce sont souvent des hommes qui ne résident pas dans la communauté qui bénéficient des salaires élevés payés dans l'industrie de l'extraction des ressources.
- Les pénuries de logement qui se produisent durant la période d'expansion du cycle «expansion-contraction» font augmenter les prix pour tout le monde, y compris celles et ceux qui peuvent le moins se le permettre.
- La violence faite aux femmes et aux enfants tend à augmenter.
- L'alcoolisme et la toxicomanie tendent également à augmenter.
- Les services sociaux communautaires qui sont déjà surchargés peuvent être poussés dans leurs retranchements.
- Les gens les moins susceptibles d'occuper un emploi dans l'industrie (femmes autochtones, personnes en situation de handicap ou populations moins instruites) sont celles et ceux qui souffrent le plus.

Les industries d'extraction des ressources qui opèrent dans le Nord doivent prendre au sérieux leurs rôles et responsabilités en assumant la part sociale de leur mandat qui consiste à promouvoir la santé et le bien-être des communautés.

Ce feuillet d'information examine le processus des *évaluations environnementales* et celui des *ententes sur les répercussions et les avantages*, deux mécanismes où les femmes et les communautés peuvent exprimer leurs préoccupations et être entendues.

Ce document fait partie d'une série de dix feuillets d'information traitant des femmes et du développement de l'industrie d'extraction des ressources naturelles. Tous les feuillets d'information sont disponibles au www.fnn.criaw-icref.ca et vous y trouverez aussi des ressources additionnelles sur les sujets abordés.

CRIAW-ICREF reconnaît sa présence et son travail en territoire autochtone. Nous reconnaissons avec respect l'héritage de la colonisation sur les peuples autochtones.

Cette publication a été créée par le Réseau du Nord féministe. Traduction par Michele Briand. Pour la liste complète des contributeurs consulter notre site Web.

978-1-894876-71-1

Institut canadien de recherches sur les femmes – *FemNorthNet*
Conception accessible par Forest Communications.





1. Se servir des évaluations environnementales pour soulever des préoccupations

Une évaluation environnementale est un processus public formel mené par le gouvernement fédéral et/ou provincial visant à identifier les avantages et les risques des projets d'extraction des ressources avant qu'ils ne débutent. Ces évaluations fournissent une tribune publique pour:

- identifier les répercussions environnementales et sociales d'un projet
- décrire les risques et les éventuels dommages environnementaux
- développer des plans pour éviter les risques ou tenter de les contrôler avant le début d'un projet.

En général, une évaluation environnementale examine:

- les effets négatifs d'un projet sur les entités physiques telles les lacs, les rivières et les réserves fauniques
- les effets sur les peuples autochtones, y compris la santé et les conditions socio-économiques; l'utilisation des terres et des ressources à des fins traditionnelles; et enfin, les répercussions sur les lieux ayant une signification historique ou archéologique (sites sacrés)
- les effets sociaux sur diverses femmes et communautés.

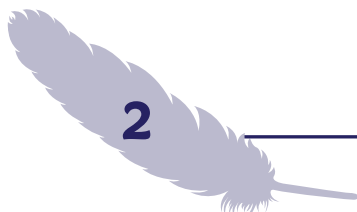
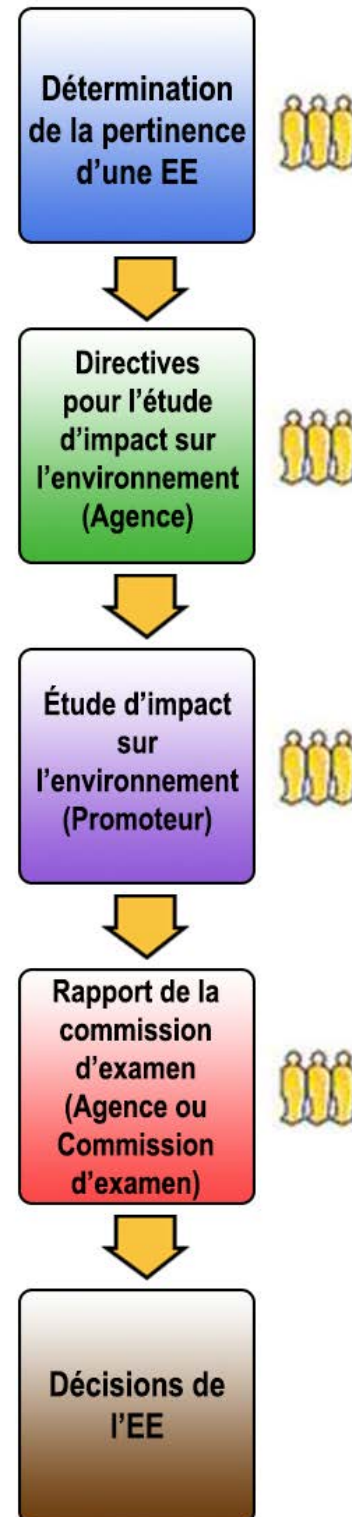
Le dernier élément de cette liste ne fait pas partie du cadre formel de l'évaluation, mais il sera examiné si le public le demande.

Une évaluation environnementale peut donner lieu à:

- une surveillance indépendante du projet
- une liste de mesures que doit prendre l'entreprise
- la production de rapports par l'entreprise
- un engagement communautaire dans la surveillance de l'environnement
- des audiences publiques.

Organigramme décrivant les principales étapes d'une évaluation environnementale au Canada – Développé par l'Agence canadienne d'évaluation environnementale (2015)

Occasions de participation du public



Les femmes du Labrador profitent de l'évaluation environnementale

Le Mokami Status of Women Council (MSWC), appuyé par FemNorthNet, a participé aux travaux de la commission d'examen conjoint de la centrale hydroélectrique de Muskrat Falls sur le cours inférieur du fleuve Churchill au Labrador. Le MSWC a profité de ce forum pour attirer l'attention sur les cinq enjeux les plus importants pour les femmes de Happy Valley-Goose Bay (HV-GB) :

- violence faite aux femmes
- pauvreté
- services de garde
- logement
- santé mentale, alcoolisme et toxicomanie.

Par le biais de mémoires, présentations à la commission, communiqués de presse, entrevues, et d'un article publié dans un journal provincial, Petrina Beals, ex-directrice générale de Mokami, a notamment démontré comment l'arrivée d'un grand nombre de travailleurs masculins embauchés pour construire la centrale pouvait exacerber ces enjeux.

Les recommandations de la commission d'examen conjoint

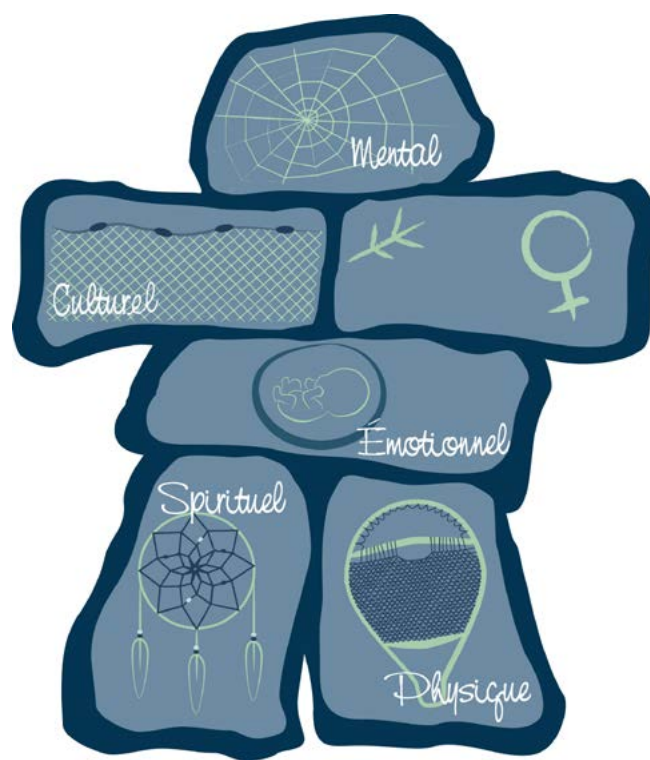
La commission a reconnu la gravité des répercussions du projet de centrale sur la communauté de HV-GB, particulièrement sur les femmes et les enfants désavantagés.

«La commission est arrivée à la conclusion que la hausse de l'emploi salarié risquait d'avoir des répercussions négatives dans la collectivité de Happy Valley-Goose Bay, y compris une augmentation de la toxicomanie, des agressions sexuelles, de la violence familiale, ainsi que des effets négatifs sur les enfants et les jeunes.» (p. 24)

Pour pallier les effets négatifs sur la communauté, la commission a recommandé que:

- les services de santé et les services sociaux de la province embauchent plus de personnel

- une entente de capacité soit négociée avec HV/GB en vue de recueillir des données de référence quant aux effets de la centrale sur les routes et les services de la ville, ainsi que sur sa capacité à répondre aux pressions sur les infrastructures
- l'on fournisse du financement pour les infrastructures
- l'on mette sur pied une stratégie de logements sociaux (pour fixer des objectifs).



Le cadre de l'Indice de vitalité communautaire développé par diverses femmes de Happy Valley-Goose Bay et digitalisé par Monica Peach (2014)

Le suivi du rapport de la commission mène à la création d'un Indice de vitalité communautaire

Une équipe composée de femmes, d'étudiantes-chercheuses et d'universitaires affiliées à FemNorthNet s'est réunie après la publication du rapport de la commission d'examen conjoint. Elles voulaient assurer



le suivi des recommandations de la commission suggérant de récolter des données de référence et d'identifier les répercussions sur les femmes et la communauté. Elles ont élaboré un Indice de vitalité communautaire – une série de questions visant à identifier les changements du niveau de bien-être des femmes et de la communauté. Le processus d'élaboration du questionnaire a duré plus de deux ans (2012–2014) et procédé par ateliers, discussions, projet pilote communautaire et révisions finales.

Le projet d'Indice de vitalité communautaire a reçu cinq années de financement additionnelles (2015–2020) qui vont permettre de recueillir plus

de données sur le bien-être de la population. De plus, le NunatuKavut va créer son propre IVC pour les communautés résidant sur la côte sud du Labrador.

Entente de capacité de Happy Valley-Goose Bay

En août 2015, le gouvernement provincial a annoncé une aide spéciale de 250 000\$ par année pendant les trois prochaines années pour HV-GB. Ce montant est lié à la recommandation de la commission d'examen conjoint demandant au gouvernement de recueillir des données de référence sur les effets de la nouvelle centrale hydroélectrique de Muskrat Falls sur la communauté locale.

Plans concernant l'emploi des femmes

À Terre-Neuve-et-Labrador, certaines entreprises proposant des projets de développement des ressources élaborent également des plans et des stratégies d'affaires concernant les femmes, les Autochtones et les personnes en situation de handicap. Les plans touchant l'emploi des femmes peuvent contenir:

- des objectifs de recrutement
- des délais pour atteindre ces objectifs
- des façons de mesurer la réussite
- des activités de formation, de mentorat, d'éducation et des plans de rétention
- des mécanismes de reddition de comptes.

Les entreprises d'extraction des ressources peuvent également revoir leurs critères d'embauche dans une perspective sexospécifique. Cela peut les aider à identifier et modifier les politiques et pratiques qui risquent d'avoir un effet négatif sur leur capacité à embaucher des femmes.

Dans son plan d'affaires 2011-2014, le *Women's Policy Office* de Terre-Neuve-et-Labrador favorise l'emploi et l'octroi d'avantages sociaux aux femmes des Nations innue et inuite dans le projet de centrale hydroélectrique du fleuve Churchill.

Malheureusement, les plans d'emploi les concernant ne tiennent pas compte du fait que les femmes sont aussi affectées dans tous les aspects de leur vie, pas seulement dans leur milieu de travail. Par exemple, elles sont souvent plus susceptibles de subir de la violence et de vivre des problèmes d'alcool et de drogue dans leur communauté. D'autres obstacles peuvent les entraver, notamment:

- une inégalité des dépenses et du partage des revenus entre les femmes et les hommes
- des lacunes en matière de services de garde et de soins aux personnes âgées
- une absence ou une insuffisance de services en santé mentale et en santé des femmes.

Cet argent doit servir à :

- aider la ville à surveiller les effets de la construction du méga barrage sur les routes et les infrastructures
- élaborer des plans de préparation aux situations d'urgence
- répondre aux questions relatives à la migration d'entrée liée au projet
- se préparer au ralentissement possible à la fin du projet
- gérer tous les autres effets liés au projet à HV-GB.

L'annonce du gouvernement provincial ne mentionne pas les 5 points soulevés par les femmes de la région auprès de la commission d'évaluation environnementale.

Certaines limites des évaluations environnementales

- Les gouvernements et les entreprises d'extraction des ressources ne sont pas tenus de suivre leurs recommandations.
- Les délais d'intervention par le public sont très courts.
- Les lignes directrices des évaluations devraient exiger et faciliter l'expression des perspectives des femmes et d'une diversité de groupes dans la communauté.
- Les commissions d'examen (évaluations environnementales) devraient évaluer les plans de développement en utilisant un cadre intersectionnel et sexospécifique.

2. Le rôle des ententes sur les répercussions et les avantages

Les *ententes sur les répercussions et les avantages* (ERA) sont des contrats privés conclus entre les entreprises et les communautés nordiques. Les partenaires communautaires nordiques sont principalement les peuples autochtones et les gouvernements provinciaux et territoriaux.

Les ERA visent à réduire les effets négatifs de l'extraction des ressources sur les communautés nordiques, les compenser financièrement et leur allouer une part des bénéfices économiques. L'accès à des occasions d'emplois et d'affaires est souvent la partie la plus concrète de ces ententes.

Avantages et limites des ERA

Les ERA peuvent inclure les avantages suivants pour les populations nordiques :

- embauche de certains groupes et quotas d'embauche
- propriété partielle d'un projet ou partage des profits
- occasions de formation
- liens communautaires
- processus de résolution des conflits
- initiatives en santé, éducation et bien-être
- financement de services de counseling et de soutien.

Une ERA peut se superposer à une évaluation environnementale puisque les deux touchent notamment à des enjeux d'environnement et d'emploi. D'aucuns avancent que les ERA peuvent compenser les lacunes des évaluations environnementales en traitant les groupes autochtones et les communautés locales comme des partenaires dans le développement des ressources, en leur fournissant des avantages économiques et sociaux et enfin, en assurant un suivi. Une ERA peut toutefois favoriser la perpétuation d'injustices si les ressources ne sont pas équitablement distribuées au sein d'une communauté nordique.

Femmes et ententes sur les répercussions et les avantages

La plupart des *ententes sur les répercussions et les avantages* ne mentionnent ni ne mettent l'accent sur les femmes ou sur leurs préoccupations. De plus, le processus et l'entente finale ne sont pas toujours



rendus publics. Par conséquent, il est souvent difficile, sinon impossible, pour les communautés de tenir les entreprises d'extraction des ressources responsables, et d'avoir une tribune où exprimer leurs préoccupations.

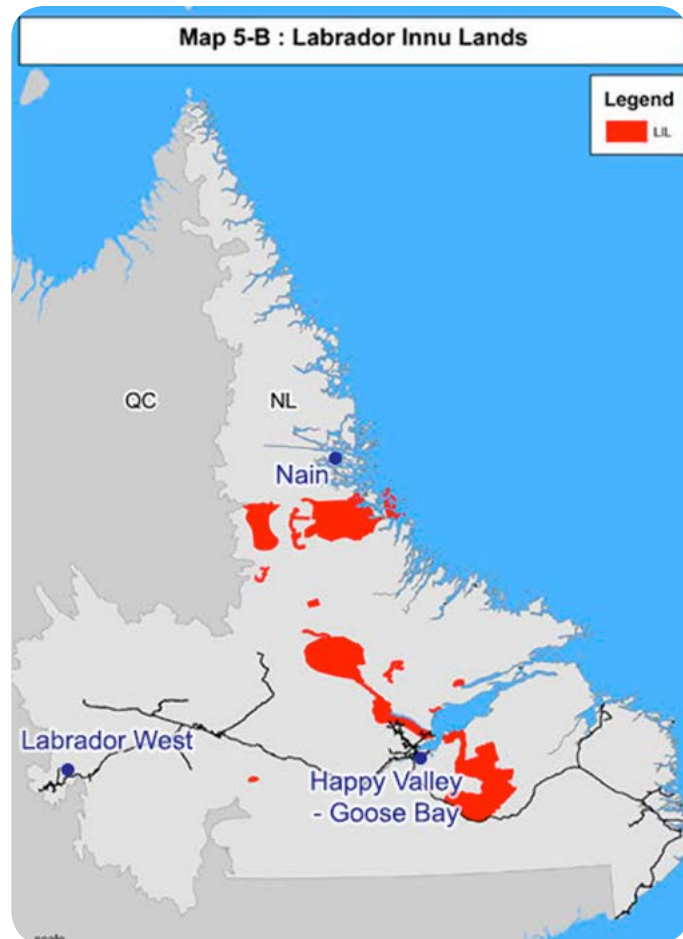
Les industries des ressources et leurs communautés hôtes sont depuis toujours dominées par des hommes. La majorité des travailleuses œuvrent dans les secteurs du travail ménager, des services alimentaires et du travail de bureau. Les femmes occupent beaucoup moins d'emplois, sont moins bien payées et possèdent moins de statut et de sécurité d'emploi que les hommes. Cela est encore plus vrai pour les femmes autochtones.

Nous avons besoin de plans à long terme pour faire une véritable différence en termes d'habiletés fondamentales, d'éducation, de formation et de mise sur pied de communautés viables. Les compétences professionnelles doivent être transférables à long terme dans d'autres industries ou marchés. Pour que les ERA offrent de réels avantages à la communauté, ces ententes doivent aller au-delà de la simple rentabilité des entreprises de développement des ressources.

Les ERA peuvent mettre en place des politiques et des règlements visant à favoriser l'embauche d'une diversité de femmes des régions nordiques dans les industries des ressources naturelles. Elles peuvent également identifier les effets négatifs des projets sur les familles et les communautés nordiques. Mais les résultats ne sont jamais garantis.

Une recherche sur les effets combinés d'une ERA et d'une évaluation environnementale sur les femmes autochtones à Voisey's Bay au Labrador ont montré que:

- Les besoins des femmes ont été soulevés et abordés dans les deux processus.
- Les femmes doivent toujours affronter des obstacles sexospécifiques et une culture profondément masculine dans le secteur des mines.
- Les chiffres et les expériences des femmes autochtones travaillant à Voisey's Bay étaient semblables aux résultats dans d'autres sites miniers.



Carte des terres innues au Labrador mises de côté aux termes de l'Entente de principe (2011). Certaines clauses des revendications territoriales sont encore en négociation à la fin de 2015.

– Carte du Ministère des Affaires indiennes et du Développement du Nord, Canada

- Le soutien du personnel et des syndicats envers l'embauche préférentielle d'Inuits et d'Innus était beaucoup plus répandu que le soutien accordé à l'embauche de femmes.
- Plusieurs hommes autochtones n'étaient pas d'accord avec le principe d'embauche préférentielle de femmes.

Conclusions de la recherche:

- Les ERA doivent être axées sur les résultats, pas seulement sur les processus.
- Les engagements pris doivent inclure des éléments comme des protocoles d'embauche et des conventions collectives qui vont améliorer l'accès des femmes à des emplois mieux rémunérés.
- Des programmes de sensibilisation aux enjeux sexospécifiques sont nécessaires pour contester la culture dominante masculine de l'industrie minière.
- Les enjeux sexospécifiques liés à l'extraction des ressources vont bien au-delà des emplois; l'industrie affecte également les familles et la vie communautaire, ainsi que les activités de cueillette traditionnelles.

Ententes Tshash Petapen des Innus, le «New Dawn Agreement»

En 2008, la Nation innue a négocié une entente exhaustive avec le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador et sa société de la Couronne, Nalcor Energy. L'entente se nomme *Tshash Petapen*, ou *New Dawn Agreement*, ce qui signifie l'Entente du nouveau départ. En 2011, trois accords importants ont été signés:

1. L'entente de principe sur la revendication territoriale et l'autonomie gouvernementale des Innus – Une revendication territoriale de 13 000 milles carrées de territoire traditionnellement utilisé par les Innus, certaines régions étant mises de côté pour un développement hydroélectrique, y compris Muskrat Falls.
2. L'entente sur la réparation pour le projet hydroélectrique du Haut Churchill - Compensation pour le déplacement des Innus des rives de la rivière Mitsa-shipu dans les années 1950 lorsque la première centrale hydroélectrique a été construite sur le Haut Churchill.
3. L'entente sur les répercussions et les avantages du projet hydroélectrique du Bas Churchill pour les Innus. Une ERA pour le développement

hydroélectrique sur le Bas Churchill à Muskrat Falls et Gull Island. Elle contient une liste de paiements dus à la Nation innue, une garantie de 400 millions en contrats à des entreprises innues, et plus encore.

Ces ententes contribuent à accélérer le traitement des difficultés liées aux développements hydroélectriques du Haut et du Bas Churchill, ainsi que la recherche de solutions. L'entente sur la réparation pour le projet hydroélectrique du Haut Churchill et l'entente sur les répercussions et les avantages du projet hydroélectrique du Bas Churchill vont octroyer à la Nation innue:

- environ 100 millions sur plus de 30 ans pour compenser les torts causés par l'inondation de ses territoires de chasse lors de la construction du projet hydroélectrique du Haut Churchill dans les années 1960
- des droits à une part de 3% des revenus futurs provenant du projet du Haut Churchill lors de l'expiration du contrat entre TNL et le Québec en 2041
- des droits à 5 millions par année (indexés) pendant la construction et durant l'opération
- 5% de flux de trésorerie du projet hydroélectrique de Muskrat Falls (un projet de 6,2 milliards qui va exporter 825 mégawatts d'électricité à Terre-Neuve et à la Nouvelle-Écosse) et du projet hydroélectrique de Gull Island lorsqu'il va démarrer
- Occasions de formation, d'emploi et d'affaires, en plus d'un rôle dans l'attribution des permis environnementaux pour ces projets hydroélectriques.

Les femmes de la région ont protesté contre les ententes *New Dawn* en raison de l'absence de consultations et de discussions communautaires avant la signature. Si ces ententes offrent des avantages aux femmes, ils n'ont pas été rendus publics.



3. Comment répondre aux besoins des femmes de la région

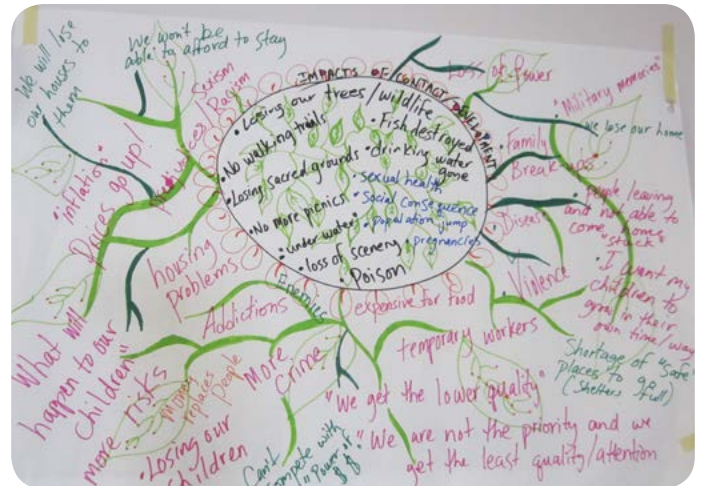
Les évaluations environnementales et les ERA offrent des occasions vitales aux femmes et aux communautés nordiques de faire partie des discussions publiques qui influencent les décisions concernant le développement des ressources. Pourquoi est-ce important? Parce que les entreprises et les gouvernements doivent s'assurer d'une distribution plus équitable des bénéfices.

FemNorthNet a développé une série de questions pour informer les femmes qui cherchent à influencer les décisions concernant l'extraction des ressources naturelles, notamment:

- Qui assume les coûts?
- Qui bénéficie de ce projet d'extraction des ressources?
- Comment les femmes et les groupes marginalisés sont-ils reconnus et inclus dans le projet?
- Comment la colonisation, le racisme et d'autres systèmes de pouvoir sont-ils reconnus et abordés?

Il importe également de poser beaucoup de questions, notamment au sujet de l'évaluation d'un projet de développement des ressources et des processus de prise de décisions et de surveillance. Le document de FemNorthNet [Analyse féministe intersectionnelle: Cadre d'analyse pour le développement et l'extraction](#) offre aux femmes du Nord des suggestions sur les manières d'y arriver.

Il arrive malheureusement que les femmes qui posent des questions sur les avantages et les inconvénients des projets d'extraction des ressources fassent l'objet de critiques ou soient exclues de leur communauté. La création d'emplois est souvent perçue comme l'élément le plus important. Cet accent mis sur les emplois peut éclipser les dommages permanents infligés à l'environnement, les coûts élevés assumés par les personnes les moins en mesure de le faire et un avenir incertain.



Femmes documentant leurs préoccupations concernant la centrale hydroélectrique de Muskrat Falls – Photo par Jane Stinson (2012)

Les femmes du Nord auraient plus d'influence sur l'extraction des ressources et les processus de développement si:

- des engagements communautaires étaient mandatés ou inclus de façon plus précise dans les évaluations environnementales et les ERA et autres plans concernant les ressources
- les gouvernements s'engageaient à respecter les recommandations des évaluations environnementales
- les communautés et les organisations locales étaient en mesure de tenir les gouvernements et les entreprises responsables de leurs actes.

Les exemples dans ce feuillet d'information montrent que les gouvernements locaux jouent un rôle clé dans le développement des ressources. Ils peuvent:

- exercer des pressions aux plus hauts paliers de gouvernement en vue d'obtenir le financement nécessaire pour gérer les changements qui découlent des projets d'extraction des ressources
- négocier des ERA avec les entreprises.

Toutes ces raisons font que les femmes doivent exercer des pressions sur leurs gouvernements locaux pour que leurs besoins soient pris en compte.

RESSOURCES

Sur les plans d'emploi concernant les femmes:

Gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador. (2011). *Business Plan 2011–2014*. Women's Policy Office, Conseil exécutif.

Gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador. (n.d.). *Planning for Gender Equitable Employment*. Women's Policy Office. Tiré de <http://www.exec.gov.nl.ca/exec/wpo/genderbased/equitableemploy.pdf>

Sur les ententes sur les répercussions et les avantages:

Northern Alberta Development Council, Priority Project on Sustainable Resource Development. (2013). *Benefit Agreements in Canada's North*. Tiré de www.nadc.gov.ab.ca/Docs/benefit-agreements-2013.pdf

Olthius, J. A. (2011). *Labrador Innu sign historic land claim, self-government and hydro agreement*. Olthius Kleer Townshend-LLP [blog]. Tiré de <http://www.oktlaw.com/blog/labrador-innu-sign-historic-land-claim-self-government-and-hydro-agreement/>

Impact and Benefit Agreement Research Network. *Trousse à outils pour une ERA communautaire, base de données, résultats de recherche et plus*. Tiré de <http://www.impactandbenefit.com>

Citation suggérée:

FemNorthNet. (2016). Comment les femmes et les communautés du Nord peuvent-elles bénéficier de l'extraction des ressources. Développement des ressources dans les communautés du nord: tenir compte des femmes de la région n°8. Ottawa: Institut canadien de recherches sur les femmes.

Sur les évaluations environnementales

Cox, D. & Mills, S. (2015). Gendering Environmental Assessment: Women's Participation and Employment Outcomes at Voisey's Bay. *Arctic*, 6(2), 246–260. Tiré de <http://dx.doi.org/10.14430/arctic4478>

Gouvernement du Canada. Agence canadienne d'évaluation environnementale. *Éléments de base de l'évaluation environnementale*. Tiré de <https://www.ceaa-acee.gc.ca/default.asp?lang=Fr&n=B053F859-1>

Gouvernement du Canada. Ministère de l'environnement. (2011). *Rapport de la commission d'examen conjoint – Projet de centrale hydroélectrique dans la partie inférieure du fleuve Churchill*. Tiré de <http://www.ceaa.gc.ca/052/details-fra.cfm?pid=26178>

Autre:

FemNorthNet. (2014). *Analyse féministe intersectionnelle: Cadre d'analyse pour le développement et l'extraction* [feuillet d'information]. Publié par CRIAW-ICREF. Disponible au http://fnn.criaw-icref.ca/fr/publications?id_publications_cat=7

Gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador. Conseil exécutif, Affaires municipales et gouvernementales. (août 2015). *Supporting Communities throughout Newfoundland and Labrador: Provincial Government and Town of Happy Valley-Goose Bay Announce Capacity Agreement* [communiqué de presse]. Tiré de <http://www.releases.gov.nl.ca/releases/2015/exec/0824n01.aspx>

À PROPOS DE FEMNORTHNET

L'expansion économique accélérée et l'implantation de nouvelles industries dans le Nord du Canada provoquent des transformations sociales, économiques et culturelles. FemNorthNet (Feminist Northern Network ou Réseau féministe du Nord) a documenté et partagé les expériences de diverses femmes des régions nordiques.



FemNorthNet a été créé par l'Institut canadien de recherche sur les femmes (ICREF). Plus de 30 chercheuses et activistes communautaires issues de diverses universités canadiennes se sont impliquées activement dans le Réseau avec des représentant(e)s d'organisations communautaire de Labrador Ouest (TNL), Happy Valley-Goose Bay (TNL) et Thompson (MB), ainsi que d'autres organisations travaillant dans le Nord. Pour plus d'information visitez le www.fnn.criaw-icref.ca/fr.

Soutenez l'Institut canadien de recherches sur les femmes

Depuis 1976, l'Institut canadien de recherches sur les femmes (ICREF) a documenté la situation

économique et sociale des femmes au Canada en menant des recherches féministes avant-gardistes. Toutes les activités de l'ICREF découlent de notre objectif principal: créer des outils visant à aider les organisations à faire progresser la justice sociale et l'égalité pour toutes les femmes.

En tant qu'organisme à but non lucratif et organisme de charité, l'ICREF dépend du soutien de ses membres et de vos dons. Tous les membres de l'ICREF reçoivent notre bulletin de nouvelles électronique directement par courriel, de même que nos feuillets d'information et nos rapports de recherche.

Assurez l'avenir de l'ICREF! Pour devenir membre de l'ICREF, visitez le www.criaw-icref.ca/fr/become-a-member.

Appuyez CRIAW-ICREF

L'Institut canadien de recherches sur les femmes est une organisation à but non lucratif enregistrée comme organisme de bienfaisance. L'ICREF compte sur le soutien de ses membres, des donatrices et donateurs de partout au pays. Merci d'appuyer notre travail.

Nouvelle adhésion Renouvellement

Nom _____

Institution _____

Adresse _____

Ville _____ Prov. _____

Code postal _____

Courriel _____

J'accepte de recevoir des communications électroniques de l'ICREF.

<input type="checkbox"/>	15,00 \$	SOLIDARITÉ (aux études, revenu limité, centres de femmes)
<input type="checkbox"/>	30,00 \$	RÉGULIER
<input type="checkbox"/>	55,00 \$	SOUTIEN (reçu pour fins d'impôt 25 \$)
<input type="checkbox"/>	150,00 \$	BIENFAISANCE (reçu pour fins d'impôt 120 \$)
<input type="checkbox"/>	100,00 \$	INSTITUTIONNEL
<input type="checkbox"/>	CONTRIBUTION MENSUELLE	(disponible en ligne, aide à réduire les coûts administratifs)
<input type="checkbox"/>	DON PONCTUEL	_____ \$ (reçu pour fins d'impôt)



Ou complétez votre adhésion en ligne !
www.criaw-icref.ca/fr/become-a-member

Veuillez faire votre chèque à l'ordre de
CRIAW-ICREF
240 rue Catherine, suite 201
Ottawa (Ontario) K2P 2G5
613-422-2188

